

N/REF : 26/06/2025 11H18 C:264713 I:33809
V/REF : TEL
V/Email reçu le Jeudi 26/06/2025 a 11H18

MEYER EMMANUEL

**9 RUE DES SPORTS
38420 DOMENE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de - 2ans/Prof.
Cf localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 03 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 216 AMBROISE CROIZAT ST MARTIN D HERES
M MEYER EMMANUEL 06 15 07 03 46
STATIONNEMENT OK // MR MEYER RESERVE 2 PLACES

MOTIF : INTERVENIR POUR VIDANGE FOSSE SEPTIQUE 2M3

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 30/06/2025 A 13H30
POMPAGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE DE LA FOSSE SEPTIQUE
ENLEVEMENT DE 4M3 EN STEP

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.6 a 10km	2	382,35	382,35
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.6 a 10km	1	0,01	0,01

TOTAL H.T.	382,36
T.V.A. a 10,00%	38,23
TOTAL T.T.C.En EURO	420,59

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN